

du receveur général. Le ministre de la Justice (sir Lomer Gouin) est ici, et je lui demanderai de faire venir ce rapport de son ministère si ce rapport est prêt, mais je ne vois pas en quoi il concerne la question dont le comité est saisi.

M. BOYS: Je tiens ce renseignement du ministre lui-même, et s'il n'y a aucun rapport avec la question en jeu, je ne vois pas pourquoi il m'a été donné. Je ne prétends pas critiquer; je ne voudrais que savoir pourquoi le ministre a agi ainsi qu'il l'a fait.

M. BROWN: Je crois qu'il est généralement reconnu que cette question de dépenses navales, en Canada, est la plus importante dont nous avons eu à nous occuper; et puisque, dans certaines parties de la Chambre l'on semble disposé à croire que ceux qui occupent des sièges dans ce coin-ci s'opposent nécessairement à toutes dépenses navales et militaires, je désirerais exprimer brièvement mes vues générales à ce sujet. Tout d'abord, je tiens absolument à désapprouver tout programme qui s'ensuit des sentiments exprimés par mon honorable ami de Winnipeg-Centre (M. Woodsworth). Bien que nous espérons voir venir le jour où l'épée des hommes aura été fondue en charrue, il nous faut jusque-là nous en tenir aux faits réels, et tant que nous aurons besoin d'agents de police sur la rue, je crois que la nature humaine sera telle qu'il faudra quelque défense militaire et navale. Bien entendu, lorsque nous pourrons nous débarrasser des agents de police, nous pourrons nous débarrasser de toutes dépenses militaires et navales. Cette question intéresse le peuple canadien depuis de nombreuses années, et je n'hésite pas à dire que mon opinion, dans le passé, a été que le Canada devrait assumer sa juste part de responsabilité, comme nation.

Il y a eu un temps où nous considérons cette question du point de vue de notre devoir envers l'empire. Nous ne l'étudions peut-être pas du même point de vue aujourd'hui: mais je désirerais que nous l'étudions du point de vue de la part que le Canada doit prendre des fardeaux qui incombent à toute nation au monde. Notre rang réel n'est peut-être pas très clairement défini, à l'heure actuelle, et jusqu'à ce que la lumière se fasse à ce sujet, je crois que nous devrions adopter une politique d'expectative. Ce n'est certes pas le moment maintenant d'entreprendre aucun programme actif, militaire ou naval. La situation actuelle, en ce qui concerne les dé-

[L'hon. M. Graham.]

penses navales en général, est telles que personne ne sait ce qu'est un navire de guerre moderne. Personne, vu le progrès des machines aériennes, et autres, ne saurait dire quel service pourrait rendre un navire de guerre moderne, ou combien de temps il sera moderne.

Pour moi, en face de la présente situation financière du pays, et des autres conditions existantes, nous ferions donc bien d'adopter une politique "d'expectative".

Le projet du Gouvernement sous certains aspects cadre assez bien avec mes idées. Loin de moi l'idée de manifester une opinion quelconque relativement au côté technique du service naval. A l'exemple d'un bon nombre de mes honorables collègues, mon ignorance est absolue de ce chef. J'admets la proposition générale toutefois, à savoir que le Canada a eu un service naval par le passé et qu'il continuera peut-être à maintenir des navires de guerre pour quelque temps encore. Cependant, nous ne sommes pas en mesure de décider à cette heure en quoi consistera cette marine ni la part qui doit échoir au Canada du fait de la responsabilité que nous avons assumée de concert avec tous les autres pays de l'univers.

Quel que soit l'avenir qui est réservé au Canada, je préférerais pour ma part qu'à notre titre de pays qui se respecte, nous assumions notre part du fardeau sous le poids duquel fléchissent tous les peuples civilisés.

Le projet du ministre de créer une réserve de marins volontaires m'a favorablement impressionné, quoi que je ne sois pas en mesure de discuter le pour et le contre des deux programmes en discussion. C'est là la politique qu'a préconisée pendant nombre d'années ce bon vieux *Witness* de Montréal, un journal qui a fort contribué, je l'admets candidement, à mouler les opinions que je professe aujourd'hui tant au point de vue politique qu'économique. On a fait valoir à maintes reprises l'excellence du projet de créer une réserve navale avec les pêcheurs échelonnés le long du littoral des Provinces maritimes. Or, ce plan soulève des objections qui n'ont nullement leur raison d'être. Pour ne citer qu'un exemple, on a prétendu que le fait de soumettre les volontaires de la marine à quelques semaines d'entraînement chaque année, constituerait une dépense inutile. Je l'admets volontiers, cet entraînement serait absolument insuffisant pour les gens des provinces de l'Ouest ou encore pour les commettants de mon honorable ami de Wellington-Sud (M. Guthrie), comté où je suis né. Cependant,